

ET ENSEIGNEMENT: Qualité que doit posséder l'instituteur—Une chaire de Pédagogie dans les universités—Hygiène oculaire—Géographie: Population de la Chine—Leçon de choses: Chauffage, ses appareils; combustibles—Vers à apprendre par cœur: un jeune enfant jouant—Question de grammaire: Peut-on dire payer à l'avance?—Des synonymes méfiance, défiance—Dictée élémentaire—Dictée syntactique—Dictées d'orthographe usuelle—Difficultés orthographiques—Phrases à corriger: Corrections—Problèmes d'arithmétique—Problème d'algèbre—Formes géométriques (Suite)—TRIBUNE LIBRE: Problème à résoudre—Extraits de quelques vieilles gazettes—Témoignage d'estime—Nos collèges classiques—Laïcisme dans l'Église.—LECTURE POUR TOUS:—La soie—Un joli mot—Les deux routes—La charité—Une bonne leçon—Pensées diverses—Cécilia ou une héloïse des catacombes.—ANNONCES.—BIBLIOGRAPHIE.

— Les pommes de terre, sur les marchés américains, sont en ce moment à des prix excessivement bas, sans aucune chance de hausse. L'État de New-York envoie sur les grands centres, par suite du bas prix actuel des frets, des quantités considérables. Des pommes de terre de très bonne qualité peuvent être vendues, à Boston, par wagons entiers, au prix de 37½ cent le minot, soit en déduisant 12½ cent pour le transport, un prix net 25 cent pour la production. Ce prix est de 5 à 10 cent par minot au-dessous des prix demandés dans l'État du Maine.—*Moniteur du Commerce.*

*L'enseignement agricole.*—Il n'y a pas qu'à la Chambre des Communes où l'on s'occupe de l'enseignement agricole, nos journaux politiques commencent à agiter cette question d'une manière sérieuse, et nous félicitons leurs rédacteurs de prendre part à ce mouvement patriotique. Nous invitons les amis dévoués à l'agriculture de prendre part à cette discussion: les colonnes de la *Gazette des Campagnes* leur sont ouvertes. Depuis plus de trente à quarante ans on discute la question de l'enseignement agricole, et depuis plus de vingt ans des personnes dévouées en ont fait l'application par l'établissement d'écoles d'agriculture qui ont eu un succès assez notable, comparativement à l'encouragement reçu. Que ceux qui ont pris part à la direction de ces écoles, prennent aussi part à la discussion, car personne plus qu'eux ne peut mieux éclairer le public à ce sujet; il ne s'agit pas tant de dépenser des sommes considérables pour le maintien de ces écoles que de prendre les moyens de les mettre en état de suffire aux besoins de la classe agricole. Occupons-nous d'agriculture, c'est la question vitale du moment, comme elle sera une force pour tout gouvernement qui voudra s'en occuper. L'on ne pourrait mieux se faire une idée de son importance qu'en citant les lignes suivantes que publie le *Nouvelliste*, sous le titre

*Question d'existence.*—“M. Alphonse Karr écrivait tout récemment:

“ Il faut le répéter sans relâche: Dans l'agriculture consiste la vraie richesse de la France, et c'est comme à un incendie qu'il faut courir à l'agriculture; c'est une question d'existence. “ Le ministère de l'agriculture devrait être le centre du gouvernement, et les autres ministères se grouperaient autour de lui.

“ C'est ce ministère qui devrait occuper le chef du cabinet, comme le commandant d'une flotte morte sur le vaisseau le plus important et y fait hisser son pavillon d'amiral.”

“ Nous devrions bien tenir le même langage dans notre pays. “ Comme pour la France et peut-être plus que pour la France, l'agriculture est la principale richesse du Canada.

“ Nos hommes d'Etat n'ont pas l'air à s'en douter et pourtant cela est.

“ L'agriculture chez nous devrait primer toutes les autres questions et former la base principale du programme que nos chefs de gouvernement entendent réaliser.

“ Avec Alphonse Karr, nous sommes tenté de dire que pour nous l'agriculture est une question d'existence et que plus nous tarderons à la considérer comme telle moins nous avancerons dans la voie du progrès, moins nous comprendrons les véritables intérêts du pays.”

RECETTES

*L'emploi que l'on peut faire du citron comme remède.*

Pour tout le monde, soit en santé ou malade, la limonade au citron est un breuvage bienfaisant; il convient aux personnes bilieuses; c'est un remède contre les vers et la maladie de la peau. Les pépins corasés, mêlés avec de l'eau sucrée, peuvent

être employés comme breuvage. Le jus de citron est le meilleur remède employé contre le scorbut; non-seulement il guérit cette maladie, mais la prévient, c'est pourquoi les matelots en font un grand usage. C'est aussi un remède efficace pour les engorgements. On emploie aussi le citron à l'occasion des fièvres intermittentes, mêlé à du thé noir ou du café, mais non sucré. Il peut être employé contre les névralgies en en frottant la partie atteinte. On peut, en frottant avec du citron faire disparaître les dartres, de même que les verrues.

*Emploi de l'œuf pour les blessures, brûlures, etc.*

Rien n'est plus efficace pour la guérison des brûlures ou blessures que l'emploi du blanc d'œuf; il suffit d'en couvrir légèrement la brûlure ou la blessure. C'est ordinairement le contact de l'air qui occasionne, dans ces cas, la souffrance, et tout ce qui empêche l'air et prévient l'inflammation doit être employé; le blanc d'œuf remplit très bien ce but.

L'œuf est aussi considéré le meilleur remède contre la dysenterie. Battu légèrement, avec ou sans sucre, et avalé tout d'un coup, l'œuf par ses qualités émollientes, diminue l'inflammation des intestins; dix ou trois œufs par jour suffisent dans les cas ordinaires. De plus l'œuf n'est pas seulement médicinal, mais substantiel comme nourriture; dans les cas de diète, les œufs sont une nourriture très convenable.

CANADA. } COUR DE CIRCUIT,  
PROVINCE DE QUEBEC, } Dans et pour le District de  
District de Montmagny. }

No. 186.

L'honorable ELISÉE DIONNE, de la paroisse de Ste Anne de la Pocatière, avocat et Conseiller Législatif;

Demandeur,

vs.  
JOSEPH LIZOTTE et MARIE LIZOTTE ci-devant de la paroisse de St Onésime, dans le District de Kamouraska, absents de la Province de Québec,

Défendeurs

Le dix-septième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre.

VU la motion du demandeur par M<sup>re</sup> Gustave Dionne sou procureur; encore l'affidavit du dit Demandeur et le rapport de M<sup>re</sup> Joseph Sirois, Huissier de la Cour Supérieure dans et pour le District de Kamouraska, au dos du bref de sommation en icelle, par lesquels il appert que les Défendeurs ont laissé leur domicile en cette Province, mais qu'ils y possèdent des biens, le greffier de la Cour de Cirenit dans et pour le District de Montmagny, en l'absence du Juge, accorde les conclusions de la dite motion et en conséquence, ordonne que les dits Défendeurs soient par deux avertissements en langue française et en langue anglaise à être insérés dans la *Gazette des Campagnes* et le *Daily Telegraph* publiés le premier à St-Anne de la Pocatière et le second en la cité de Québec, cités devant cette Cour pour répondre à l'action du dit Demandeur et à ce que sur leur défaut de comparaître et de répondre à la dite action sous deux mois à compter de la date de la dernière publication des dits avertissements, il est permis au dit Demandeur de procéder contre eux, comme dans une cause par défaut.

Le présent jugement est considéré comme étant le jugement de la Cour en cette cause et est enregistré en conséquence conformément à la loi.

A. BENDER,

G. C. C. M.

31 janvier 1884.

MAISON A VENDRE  
A STE ANNE DE LA POCATIÈRE

A VENDRE une maison située à quelques arpents de l'Eglise et du Collège de Ste Anne. Maison neuve, avec étable et terrain pouvant servir pour le jardinage. S'adresser au soussigné, propriétaire de l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*, à Ste Anne de la Pocatière.

PIERRE BEAULIEU,